

Département
Du Haut-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
MULHOUSE

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du jeudi 13 avril 2023 à 20h

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, Emmanuelle BONDUELLE (à partir du point 4 inclus), Elodie DEMARE,
Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY
André BECK procuration à Emmanuelle BONDUELLE
Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ
Eléonore JEAN DIT PANNEL procuration à Pierrette KEMPF
Dominique RISTORCELLI procuration à Elodie DEMARE
Charles KREMPER procuration à Elodie GERUM

Absents excusés sans procuration : *néant*

En présence de Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents 8 (9 à partir du point 4 inclus)

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 06/04/2023

9. Participation exceptionnelle à la réparation de la toiture de la caserne intercommunale des Sapeurs-Pompiers

Des travaux de rénovation sur la toiture de la caserne intercommunale des Sapeurs-Pompiers ont été entrepris et facturés à la commune de Landser, propriétaire des lieux, pour un montant de 22 513,10 € HT.

Il est proposé que dans le cadre du regroupement des Sapeurs-Pompiers de Landser-Schlierbach-Dietwiller, les communes de Schlierbach et Dietwiller versent une participation, représentant pour chacune 1/3 du montant H.T. de la facture, à la commune de Landser.

Cette participation se fera sous forme d'un versement par les 2 communes sur le budget du SIVU Landser Schlierbach Dietwiller (article 65568), puis sera reversée à la commune de Landser.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de verser une participation exceptionnelle de 7504,37 € au SIVU des Sapeurs-Pompiers pour participer financièrement à la réparation de la toiture de la caserne située à Landser ;
- cette participation sera inscrite article 65568 du budget 2023.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

Certifié exécutoire – Le Maire Christian FRANTZ

transmis à la sous-préfecture le 14/04/2023 - affiché le 14/04/2023



Commune de DIETWILLER – Conseil Municipal du jeudi 13 avril 2023 à 20h00

Point 9. Participation exceptionnelle à la réparation de la toiture de la caserne intercommunale des Sapeurs-Pompiers